



Avis d'audience

Le 30 mai 2012

Réf. 2012-H-115

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en mai en vue d'examiner le rapport d'étude approfondie proposé par le personnel de la CCSN sur le projet de Cameco visant le réaménagement de l'installation de conversion de Port Hope (ICPH), le projet Vision 2010. L'ICPH est située à Port Hope (Ontario).

Le projet proposé comprend :

- l'assainissement et la démolition d'un certain nombre de bâtiments anciens ou sous-utilisés;
- le retrait de sols, de matériaux de construction et de déchets historiques contaminés à l'ICPH;
- l'agrandissement ou la modification des bâtiments existants, avec l'aménagement paysager et les infrastructures connexes.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier la demande de Cameco. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et Cameco.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire de Cameco ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Agente de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C.P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca